


**Procès-verbal d'évaluation et de proposition d'attribution pour
l'acquisition de fournitures,**

Procès-Verbal N° 09 RN-2023

Objet : Equipement en Matériel de Traduction pour la Salle du Conseil Régional de
Nouakchott / - Série 08-2023.

Date : 11/10/2023.



Procès-verbal d'évaluation et de proposition d'attribution

L'An Deux Mille Vingt-Trois le 11 Octobre à 11 heures 00 minutes GMT, la Commission ad hoc de la Région de Nouakchott, s'est réuni dans les locaux de la Région de Nouakchott pour procéder à l'évaluation des offres reçus dans le cadre de la procédure d'appel à la concurrence (Consultation des Candidats Série 08-2023) concernant l'Équipement en Matériel de Traduction pour la Salle du Conseil Régional de Nouakchott..

Etaient présents

M. Chinghaly Elhalpoub Président de la séance B

Membres :

M. Wanna Mint Mohamed, Membre [Signature]
M. Ulysses Dj. Tallouk, Membre [Signature]
M. Abdoulaye Saïdou Sy, Membre [Signature]

M. Salwa Mint Mohamed est désigné Secrétaire de séance

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la Présidente ouvre la séance et demande aux membres de procéder à l'examen des soumissions reçues suite au dépouillement de la consultation citée plus haut.

Il ressort de cet examen que :

- les entreprises suivantes ont répondu dans les délais imposés :

- ETS C.S.T.G
- ETS Ahmed Babé
- ETS Med-jeslim Sidi'Ahmed-Sidi'Ahmed

- les offres ont été ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires suivants :

-
-
-

- un procès-verbal d'ouverture des plis a été dressé par la Commission ad hoc. Il a été signé par l'ensemble des personnes présentes.

[Signature]
[Signature] [Signature] [Signature]

Le Comité a, par la suite, procédé à l'examen détaillé des offres.

1. Examen de la conformité des offres

Il consiste en la vérification de la conformité des éléments suivants :

- soumission complétée et signée ;
- délai de validité des offres ;

2. Qualification des soumissionnaires

L'élément justifiant la capacité du soumissionnaire à exécuter la commande est :

- copies des attestations de livraison de fournitures similaires ou exécution de travaux au cours des trois dernières années, délivrées par les bénéficiaires.
- le planning de livraison des fournitures ou d'exécution des travaux tenant lieu de délai contractuel d'exécution.

3. Conformité des fournitures,

Elle consiste à vérifier que toutes les fournitures, tous les travaux et services que le soumissionnaire se propose d'exécuter ou de livrer en exécution de la commande sont conformes aux spécifications du Devis Descriptif Quantitatif Estimatif (DDQE). Il s'agit des éléments suivants :

- caractéristiques techniques des fournitures, à acquérir ;
- prospectus ;
- etc.

N.B. : Toute offre ne remplissant pas ces critères sera rejetée.

A l'issue de cet examen, les entreprises suivantes ont été retenues pour l'évaluation

- ETS C-ST-G
- ETS Ahmed Babe
- ETS Ahmed-Yestim sid'Ahmed sid'Ahmed

Pour l'examen des points 1, 2 et 3, voir tableau n°1 en annexe.

4. Evaluation et comparaison des offres :

L'évaluation des offres va se faire sur la base des critères suivants :

- a) vérifier que l'offre est complète (tous les éléments désignés au DDQE sont chiffrés), une offre ne présentant pas tous les éléments sera jugée non conforme
- b) corriger toute erreur de calcul :

- lorsqu'il y a une différence entre les montants en chiffres et en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- lorsqu'il y a une incohérence entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité, le prix unitaire cité fera foi ;

Les résultats de cette évaluation financière sont contenus dans le tableau n°2 en annexe.

Conclusion

Sur la base de l'évaluation des offres, la Commission ad hoc a jugé l'offre

de Ets CSTGconforme aux exigences du dossier. Son offre d'un montant de un Million Neuf Cent Vingt Trois Mille Neuf cent Vingt Six (1.923.926.) MRU TTC est la moins disante et propose, l'attribution à sa faveur du marché susmentionné.

Le classement des offres financière est contenu dans le tableau n°3.

Ce procès-verbal est un avis d'attribution provisoire et sera affiché au siège de la Région de Nouakchott.

Un délai de recours de trois (3) jours ouvrables est observé par la Commission ad hoc.

Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire précitée devient définitive.

Le Président :

Chigahy
Chigahy

Les membres :

-M

Moussa Mint Mohamed

-M

Abdoulaye Saïdou Sy

Le Secrétaire de séance :

Solima Mint Mohamed Lemine

Tableau n°1 : Examen de la conformité des offres et qualification du soumissionnaire

Documents à vérifier	Soumissionnaires	
	Ebb Ahmed Babel	Ebb CST
Soumission complétée et signée	Oui	Oui
DDQE complétée et signée	Oui	Oui
Expériences	Non	Oui
Le planning de livraison des fournitures	Non	Oui

Lors de l'évaluation des offres, le tableau sera renseigné avec les abréviations ci-dessous :

- F=fourni ;
- NF=non fourni ;
- FNC=fourni non-conforme ;
- SO=sans objet ;

AA

U

AB

Signature

Ebb Mohamed
Y eslam Sid Abd

Non

Oui

Non

Non

Tableau n°2 : Evaluation financière des offres

	Soumissionnaires		
	Etb Ahmed Babe	Etb CSTG	Etb Med Yeslam sid' Ahmed
Montant de l'offre lu publiquement	1.962.372	1.923.929.6	1.961.003,2
Erreur de calcul	Oui	Non	Non
Montant corrigé	1.985.572		

Tableau n°3 : Classement des offres et proposition d'attribution

Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement	Montant corrigé de l'offre	Rang	Attributaire
Etb CSTG	1.923.929.6	—	1	Oui
Etb Med Yeslam sid' Ahmed	1.961.003,2	—	2	—
Etb Ahmed Babe	1.962.372	1.985.572	3	—

Handwritten signatures and a large checkmark are present below the table.